



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Solidarité avec le peuple colombien ! Halte à la répression meurtrière et aux violences !

Depuis le 28 avril, la société civile colombienne dans sa grande diversité a appelé la population à manifester son refus de la réforme fiscale proposée par le Président Ivan Duque. Cette réforme injuste qui épargne les plus riches et vise à faire payer la crise économique aux plus modestes, s'est heurtée dans tout le pays à une vague de protestation d'une ampleur telle que le projet présidentiel a été retiré et que le ministre des finances a démissionné.

Au-delà du rejet de la réforme fiscale, la mobilisation du peuple colombien exprime une opposition plus générale à la politique gouvernementale qui accroît les inégalités et se caractérise par la violence et la corruption. Les manifestants s'opposent également au projet de réforme de la santé ainsi qu'à la remise en cause des accords de paix de 2016 qui ont mis fin à la guérilla,

Le président et le gouvernement colombiens ont décidé de répondre à ce large mouvement social par la répression et la terreur policière. Selon les ONG locales et les représentants de l'ONU, on compte entre le 27 avril et le 5 mai 37 victimes d'homicides commis par la police, 222 blessés victimes de violences policières, 1708 cas de brutalités policières, 831 arrestations et 10 victimes d'agressions sexuelles par la force publique. Le Haut-Commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, Marta Hurtado, déclare dans un communiqué : *"Nous sommes profondément alarmés par les développements dans la ville de Cali, en Colombie, où la police a ouvert le feu sur des manifestants qui protestaient contre les réformes fiscales, tuant et blessant plusieurs personnes"*.

Le Mouvement de la Paix dénonce et condamne cette répression policière meurtrière qui frappe des manifestants pacifiques exprimant leurs revendications. Il exprime sa solidarité au peuple colombien en lutte pour ses droits et sa dignité et rappelle que le rassemblement pacifique est un droit humain fondamental, reconnu par le droit international.

Le Mouvement de la Paix demande instamment au gouvernement français de faire entendre la voix de la France en condamnant fermement cette violation des droits de l'homme et en saisissant l'Union Européenne afin de prendre les sanctions nécessaires envers les responsables.

A Paris, le vendredi 7 mai 2021

Le Secrétariat National du Mouvement de la Paix